



Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 28/04/2023

ID : 084-218401065-20230427-AP_2023_016-AI

Mairie de SAINTE-CECILE-LES-VIGNES

ARRETE PERMANENT n°2023-016

Arrêté portant désignation d'un correspondant incendie et secours

Le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes,

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours ;

Considérant la nécessité de désigner un conseiller municipal correspondant incendie et secours ;

ARRETE

Article 1 : En application de l'article D. 731-14 du Code de la sécurité intérieure, **Monsieur Pascal CROZET, 2^{ème} adjoint en charge de la sécurité**, est désigné correspondant incendie et secours de la commune de Sainte-Cécile-les-Vignes.

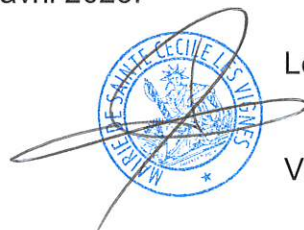
Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant peut, sous l'autorité du maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Article 2 : Le maire de la commune de Sainte-Cécile-les-Vignes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressé.

Une copie de présent arrêté sera adressée à Mme la préfète de Vaucluse et à M. le directeur départemental par intérim des services d'incendie et de secours de Vaucluse.

Fait à Sainte-Cécile-les-Vignes, le 27 avril 2023.



Le Maire,

Vincent FAURE